

LOUZAC

LETTRE MENSUELLE D'INFORMATION LOCALE

SAINT ANDRÉ

JUILLET 2025

N° 357

Site internet officiel : www.louzac-saint-andre.fr

LE MOT DU MAIRE

Il y a un an nous étions sur une période électorale dense avec le renouvellement des députés européens mais également une dissolution inattendue de l'Assemblée Nationale. Sauf surprise ce début d'été devrait être très calme électoralement parlant ! Notons toutefois qu'une certaine anxiété perdure face à des résultats économiques incertains et une situation internationale très explosive.

Mais l'été est là, avec ces derniers jours un début de canicule soudain qui aura mis les organismes à mal ! Ces fortes chaleurs nous indiquent aussi que c'est le début de vacances. Nos écoliers terminent leur année scolaire ce 04 juillet et chacun au fil des semaines pourra prendre des vacances bien méritées pour **se booster pour la rentrée de septembre** qui sera malheureusement vite arrivée.

Que chacun profite au maximum de juillet et août, ici ou ailleurs. Et pour ceux qui ne partiront pas, il y a sur le cognaçais suffisamment d'activités proposées pour passer un été actif et reposant. Ainsi, entre la base plein air et l'Xeau, les différentes animations culturelles et festives proposées, chacun peut trouver son bonheur. Et celui-ci peut passer par la lecture ; **la bibliothèque municipale sera ouverte tous les lundis après-midi de juillet** (sauf le 14 reporté au 15) **pour vous permettre d'emprunter les livres dont la lecture sera une bonne occasion de s'évader** depuis son salon ou sa chaise longue.

Lilian JOUSSON

MARCHÉ DES PRODUCTEURS

La 6^{ème} édition de ce marché organisé par le Comité d'Animation en partenariat avec la Chambre d'Agriculture et la Commune est prévu le **vendredi 04 juillet à partir de 18 H** dans le terrain de l'école « Robert ROUX ».

Possibilité de restauration sur place par l'achat des denrées aux producteurs (plancha tenue par des bénévoles à disposition).

REPAS DU 14 JUILLET

A l'occasion de la Fête Nationale, un repas champêtre est offert aux habitants de la Commune.

Il se déroulera le **lundi 14 juillet à 12 H 30** à l'école « Robert Roux ».

Ne pas oublier de s'inscrire au plus tard le lundi 07 juillet (mairie.louzacstandre@wanadoo.fr / ☎ 05.45.82.18.80) et **d'apporter ses couverts** (assiette, verre, fourchette, couteau et petite cuillère).

INSCRIPTIONS SCOLAIRES

Toute personne n'ayant pas encore inscrit son enfant à l'école communale doit se rapprocher de la Mairie afin d'obtenir un certificat de scolarité puis de l'école (☎ 05.45.82.43.01) pour les formalités d'usage.

TRI SÉLECTIF

Prochaines collectes des sacs jaunes (les mettre la veille au soir après 20 H) :

- lundi 07 juillet

- lundi 21 juillet

14^{ème} FOLLE BROCANTE

La Folle brocante, moment estival incontournable à LOUZAC SAINT ANDRÉ revient cet été.

Organisée par la Team Nos Loulous, elle se déroulera sur le terrain de football et si besoin sur les rues avoisinantes le **dimanche 20 juillet** (ouverture aux exposants à partir de 5 H).

Les emplacements seront au tarif de 2 € le mètre linéaire et peuvent d'ores et déjà être réservés ; pour la restauration sur place, possibilité de plateaux repas.

Renseignements et réservations :

☎ 06.05.21.09.86 / ☎ 06.46.69.81.41

L'ampleur d'une telle manifestation populaire et bon enfant exige toutefois des règles de sécurité très strictes. Le respect des arrêtés municipaux réglementant la circulation et le stationnement est impératif et ce par tous, exposants, visiteurs, organisateurs et habitants.

Les résidents directement riverains de la brocante et des zones concernées par les restrictions seront avertis de celles-ci par courrier.

Merci à tous pour le respect des règles et pour la bonne humeur qui doit être le maître mot de cette journée festive et exceptionnelle.

MAIRIE

Le secrétariat de la mairie sera fermé au public les vendredi 25, lundi 28 et mardi 29 juillet, le vendredi 1^{er} août.

AGENDA

ÉCOLE

Samedi 28 juin

Kermesse organisée par l'Association des Parents d'Elèves : spectacle des enfants (16 H 45) jeux et buvette (17 H 30), repas (20 H ; sur réservation) et concert (21 H)

☎ 06.50.36.86.84 / ☎ 06.58.02.62.37

MARCHÉ

Vendredi 04 juillet 18 H 00

6^{ème} Marché des Producteurs de Pays dans le parc de l'école « Robert Roux » avec possibilité de restauration sur place

FÊTE NATIONALE

Lundi 14 juillet 12 H 30

Traditionnel repas à l'école de Louzac

BROCANTE

Dimanche 20 juillet

14^{ème} Folle brocante au stade « Xavier Miet »

PAROISSE

Messe en l'église Saint Martin de Louzac le mardi 1^{er} juillet à partir de 17 H 30.

ÉTAT-CIVIL

DÉCÈS

BOULETREAU René 05 juin

Né le 23 octobre 1927 à VILLARS LES BOIS et habitant la commune depuis le début des années 50, il en était devenu le doyen le 20 juillet 2023.

GENDARMERIE

Les **prochaines permanences en Mairie** de la brigade mobile de gendarmerie dont dépend LOUZAC SAINT ANDRÉ sont fixées aux mercredis 02, 16 & 30 juillet de 9 H à midi.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

La bibliothèque sera fermée en août pour congés annuels. Alors n'hésitez pas à faire le plein de livres chaque lundi après-midi de juillet (sauf le 14, férié ; permanence décalée au mardi 15).

NOYERAIE DES BORDERIES

La Noyeraie (sise Chez Devaud) **fête l'été ce 28 juin de 17 H à 23 H** et propose :

- un marché d'artisans et de producteurs locaux,
- un repas local et de saison (25 €/personne ; sur réservation),
- une chasse aux noix pour les 3 - 10 ans (3 €/enfant),
- diverses activités et des ateliers de créativité (gratuit),
- une visite de la noyeraie à 19 H.

CANICULE

Le vendredi 20 juin la Charente a été mise en alerte orange pour la canicule.

Cela peut se reproduire durant l'été. Il est donc utile de rappeler les **conseils de comportement à adopter** dans une telle situation :

- buvez de l'eau plusieurs fois par jour
- continuez à manger normalement
- mouillez vous le corps plusieurs fois par jour à l'aide d'un brumisateuse, d'un gant de toilette ou en prenant des douches ou des bains tièdes
- ne sortez pas aux heures les plus chaudes
- si vous devez sortir portez un chapeau et des vêtements légers
- essayez de vous rendre dans un endroit frais ou climatisé deux à trois heures par jour, tout en continuant de respecter la distanciation physique et les gestes barrières
- limitez vos activités physiques et sportives
- pendant la journée, fermez volets, rideaux et fenêtres. Aérez la nuit
- si vous avez des personnes âgées, souffrant de maladies chroniques ou isolées dans votre entourage, prenez de leurs nouvelles ou rendez leur visite. Accompagnez les dans un endroit frais
- en cas de malaise ou de troubles du comportement, appelez un médecin
- si vous avez besoin d'aide appelez la mairie
- pour en savoir plus, consultez le site <https://sante.gouv.fr/>

*Il est également rappelé que **sont à proscrire tout comportement pouvant entraîner un début d'incendie** (mégot de cigarette jeté, barbecue sans protection, etc ...).*

*De même **les feux d'artifice sont strictement interdits**. Les seuls autorisés doivent faire l'objet d'une demande et être tiré par un artificier habilité.*

TERMITES

Si vous détectez dans votre propriété la présence d'insectes xylophages (termite, capricorne, vrillettes, etc...), que faire ?

En premier lieu il faut faire venir une entreprise spécialisée afin que ces insectes soient détruits.

En second lieu, vous devez en avvertir vos voisins ainsi que la Mairie.

INFORMATION AU JOUR LE JOUR

La lettre mensuelle est un vecteur de communication intéressant mais nécessairement « figé » dans le temps du fait de son rythme de parution.

Pour pouvoir bénéficier des informations en temps réel (alerte canicule, travaux, manifestations, etc...) **vous devez installer gratuitement sur vos téléphones mobiles l'application IntraMuros.**